

# LETTRE

# INFO

N°19 - OCT 2020

## PRATIQUE

**04 75 37 24 04**

En cas d'urgence :  
06 77 11 21 88

**[mairie.gravieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.gravieres@wanadoo.fr)**

### **Horaires d'ouverture de la mairie au public**

Mardi : 9h30-12h30

Jeudi : 8h30-12h30 / 15h30-18h

## EDITO

Nous espérons pouvoir organiser l'inauguration des bâtiments municipaux à la rentrée. La situation sanitaire à ce jour ne nous le permet toujours pas.

Les rassemblements publics sont aussi difficiles à mettre en œuvre. Cependant nous avons eu le plaisir de réouvrir la bibliothèque municipale début septembre avec la volonté de proposer prochainement de nouveaux services au public (voir article).

## ACTUS

Rencontre Lecture le Lundi 2 novembre à la bibliothèque à 17h30.

Démarrage des cours de yoga par l'association SARVODAYA à la salle de Langlade depuis deux semaines.

Dans le cadre de la semaine bleue organisée par le centre socio-culturel "REVIVRE" un atelier "Prévention des chutes et habitat" a eu lieu à Gravières, à la mairie (10 participants).

# AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Quelques extraits des derniers conseils municipaux.

## Conseil du 25 juin 2020

Vote du taux des 3 taxes directes.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de maintenir les taux de fiscalité au taux de 2019, à savoir :

Taux d'imposition taxe d'habitation : 18.31%

Taxe foncière sur le bâti : 8.86 %

Taxe foncière sur le non bâti : 84.88%.

Le produit attendu est de 167 408€

## Vote du budget primitif 2020 :

Fonctionnement	Dépenses	822 801 € (dont 0.00€ de restes à réaliser)
	Recettes	822 801 € (dont 268.580.17€ de résultat reporté et 0.00€ de reste à réaliser)
Investissement	Dépenses	606 623 € (dont 239 884.00 de restes à réaliser)
	Recettes	606 623 € (dont 466 623 € de recettes financières)

## Conseil du 10 juillet 2020

Le conseil municipal s'est réuni pour élire le délégué de la commune aux élections sénatoriales ainsi que ses suppléants. Le vote se fait à bulletin secret.

Sont élus : Monique Doladille, déléguée

Marie Josée Roux, Fabien Pellet et Sylvie Devès, suppléants.

## Conseil du 8 septembre 2020

Le bilan de l'action sociale a été revu (voir article).

Salle de Langlade :

Le conseil municipal propose d'instaurer un tarif « jeune » (jusqu'à 18 ans) pour la location de la salle : 20€, dans le cadre d'un projet ou d'une activité sous la responsabilité d'un adulte.

Les tarifs de la location de la salle restent inchangés, à savoir :

Gratuité pour les associations Graviéroises

60 € pour les habitants de la commune

100 € pour les extérieurs

Le tarif pour la location des tables et bancs reste le même, 5 €/table + 2 bancs.

La commune doit signer une convention d'objectifs avec la Serre aux livres pour la gestion de la bibliothèque. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire, à signer cette convention. Madame Marie-Josée Roux reste la représentante de la commune au sein de l'association.

## ÉCOLE INTERCOMMUNALE

Le mardi 1er septembre, 64 enfants des communes de Malarce sur la Thine, les Salelles et Gravières étaient contents de retrouver et découvrir (pour certains) l'école, la cour et la cantine.

- 27 enfants en cycle 1 maternelle, avec Marceline Van den Abeele, aidée par Sandrine Bonnaud, (assistante maternelle) et Nicolas Sebaut (accompagnant des élèves en situation de handicap).
- 16 enfants en cycle 2 (CP, CE1 et CE2) avec Lisa Cahour, la directrice.
- 21 enfants en cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) avec Mélissa Sauty

La rentrée s'est faite tranquillement en respectant les règles sanitaires (port du masque pour les enseignantes, les parents accompagnant les petits en classe et lavage des mains avant l'entrée.

- A midi, il a y 2 services cantine et les repas sont toujours préparés par le cuisinier Serge Korum.
- Le service garderie du matin (7h45-8h55) et du soir (16h30-18h15) est assuré.

Les trois communes travaillent en bonne entente pour le bien-être des enfants et de l'équipe qui les encadre.

Effectifs par communes : 23 élèves pour les Salelles, 27 pour Gravières, 10 pour Malarce-sur-la-Thine et 4 élèves pour autres communes.

Nous avons eu une petite alerte au Covid à la mi-septembre. Le remplacement des enseignantes a été rapidement mis en place. Depuis, tout est rentré dans l'ordre.





## **ACTION SOCIALE**

La commission est constituée de 4 membres du conseil municipal et de 4 membres non élus dont Mmes Padovani Michèle, Souchon Chantal, Perret Céline et Michelon Aurélie.

### **Aides financières « Enfance Jeunesse »**

Goûter et spectacle de fin d'année offert aux enfants de moins de 12 ans.

Voyage d'études et linguistique : pour les enfants scolarisés au collège et au lycée, une aide d'un montant de 15€ par jour et par enfant sera accordée sur présentation de justificatif.

Centre aéré ou de loisirs et sortie scolaire : l'aide passe de 5 à 7€ par jour et par enfant pour un maximum de 30 jours et sur présentation de justificatif.

Activité sportive ou culturelle : aide d'un montant de 20€ par enfant et par an sur présentation d'un justificatif.

### **Aide d'urgence**

Le montant attribué est de 240€ par an, en bon d'achat (sans alcool).

### **Formation**

Une aide d'un montant de 100€ est maintenue, pour faire une formation, telle qu'un BAFA, sur présentation de justificatif.

Pour toute autre demande ou circonstance exceptionnelle, la commission se réunira pour étudier le cas,

### **Taxi**

Un service taxi avait été mis en place : le jeudi matin, de 9h à 11h pour 7€ aller-retour.

Ce service a dû être interrompu en raison de la crise sanitaire. Nous souhaiterions connaître vos besoins pour envisager de redémarrer ce service.

### **Repas – colis de fin d'année pour nos Seniors**

Un repas pour les personnes nées avant 1950 est offert, Pour ceux âgés de plus de 75 ans, ne souhaitant pas le repas, un colis leur est apporté.

Cette année, en raison des contraintes dues à la situation COVID 19, le repas risque de ne pas avoir lieu.

Nous réfléchissons pour organiser un temps de rencontre conviviale plus tard.



## LA SERRE AUX LIVRES

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, la bibliothèque municipale a pu réouvrir dans ces nouveaux locaux le 8 septembre 2020. Cet aménagement a nécessité du temps. Nous avons été bien secondés par Françoise Mouchet, coordinatrice du réseau de lecture publique. L'équipe de bénévoles de la Serre aux livres est heureuse de vous accueillir :

Le mardi de 9h00 à 11h30

Le jeudi de 16h30 à 18h30

Ces horaires correspondent aux heures d'ouverture de la mairie et de la sortie des classes le jeudi soir.

Au plaisir de vous accueillir.

Contactez-nous : Yolande MASCRET 07 78 14 91 81  
Marie-Josée ROUX 07 82 07 35 58  
Par mail : [laserreauxlivres@gmail.com](mailto:laserreauxlivres@gmail.com)



**PAYS DES VANS**  
EN CÉVENNES  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 2020-2026

Installation de la Communauté de communes « Pays des Vans en Cévennes ».



Président  
**Joël FOURNIER**  
Maire de Montselgues



1<sup>er</sup> Vice-Président - **Thierry BRUYERE-ISNAR**  
Maire de St-Paul-Le-Jeune  
Communication-transition énergétique, développement économique, économie sociale et solidaire, développement du numérique, mobilité.



2<sup>ème</sup> Vice-Présidente - **Bérengère BASTIDE**  
Maire de Chambonas  
Action sociale volet santé : CLS, relation médecins, relations institutionnelles, station médicale, finances en lien avec le bureau / CLECT.



3<sup>ème</sup> Vice-Présidente - **Delphine FEUILLADE**  
Maire de Malarce-sur-la-Thines  
Développement culturel : culture, patrimoine, éducation artistique et culturelle, lecture publique, école de musique intercommunale.



4<sup>ème</sup> Vice-Président - **Daniel NOEL**  
Maire de Ste-Marguerite Lafigère  
PANDA, eau, GEMAPI, agriculture, alimentation, filière bois, natura 2000, suivi du fonctionnement de la brigade verte, lien avec les communes.



5<sup>ème</sup> Vice-Présidente - **Christiane RAYNARD**  
Adjointe Les Vans  
Action sociale : enfance / jeunesse / social : crèche, centre de loisirs, RAM, MAM, Centre social, MSAP.



6<sup>ème</sup> Vice-Président - **Jean-François BORIE**  
Maire de Beaulieu  
Vers un territoire Zéro déchet et SPANC.



7<sup>ème</sup> Vice-Président - **Lionel ROBERT**  
Adjoint de St-André de Cruzières  
Aménagement du territoire : habitat, voiries, voies douces, devenir et projet ancien hôpital.



8<sup>ème</sup> Vice-Président - **Christian MANIFACIER**  
Maire de Malbosc  
Personnel, bâtiments, accessibilité, travaux.



9<sup>ème</sup> Vice-Président - **Gérard GSEGNER**  
Conseiller municipal Les Vans  
Tourisme.



## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (SUITE)

Depuis fin juillet la Communauté de communes « Pays des Vans en Cevennes » est en place. Le conseil communautaire est composé de 31 membres (pour Gravières nous avons 2 conseillers Monique Doladille et Fabien Pellet).

Font également partie du bureau :

Robert Balmelle, Maire de Berrias Casteljau

Georgette Deschanel, Maire de Les Salelles

Monique Doladille, Maire de Gravières

Jean-Manuel Garido, Maire de St-André de Cruzeières

Jean-Marie Laganier, Maire de Banne

Jean-Marc Michel, Maire de Les Vans

Bruno Roche, Maire de St-Pierre-St Jean

Emmanuel Legras, Maire de Les Assions



## LA VOIRIE

Après un début d'année compliqué, la rentrée de septembre marque le départ des travaux de voirie sur notre commune pour 2020.

Le bas de GRAVIERES voit la réfection de la route de Chambonas (Chargeadoire) et le Chemin du Mas du serre.

Sur le reste de la commune,

- La réparation du pont des Eynès suite aux pluies de printemps.
- L'entretien de la piste du Chaussé.
- Et pour finir l'amélioration de l'entrée du hameau de Fabrège et du

parking en face de la mairie.

Ces travaux ont débuté en septembre et devraient continuer courant octobre et peuvent occasionner quelques petits désagréments en nous en excusant par avance.

L'employé communal a par ailleurs rebouché les nids de poules, il peut y avoir quelques oublis, n'hésitez pas à nous les signaler.



## RETOUR SUR LES ANIMATIONS ESTIVALES

Une gratiféria a été organisée par l'association Les Gravillons au mois de juillet.

Pour la deuxième année consécutive, dans le cadre de "Cinéma sous les étoiles", six films ont été projetés sur la place de la bibliothèque.

Début septembre une balade a été organisée par le club Détente et Loisirs à Gravières.

La journée du patrimoine : 10 personnes ont pu visiter l'église de Gravières.